

INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE



CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER INTERCONTINENTAL LE GRAND PARIS

LE 20 JUIN 2019 de 8H30 à 12H30

COMPLIANCE & RH :

REGARD OPÉRATIONNEL ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES SUR LE CSE,
LA NÉGOCIATION D'ENTREPRISE ET DE BRANCHE,
ET LES « CONFLITS NOUVELLE VAGUE »

Alors que les contraintes et responsabilités se multiplient en matière de RGPD et compliance, concernant également nécessairement la Société employeur, la nouvelle représentation du personnel (Comité Social et Economique - CSE) est source d'inquiétudes, et risque de multiplier les conflits individuels et collectifs avec les salariés.

Cette Institution s'éloigne des salariés et se dépersonnalise. Alors qu'elle s'appuie plus largement sur la négociation collective, cette dernière doit être mise en œuvre sur un terrain ainsi fragilisé.

- NOUS VOUS PROPOSONS DE FAIRE LE POINT DES RÉELLES NOUVEAUTÉS PRATIQUES DU CSE.
- NOUS POURRONS ÉGALEMENT TENTER DE COMPRENDRE ENSEMBLE LES ENJEUX DES NÉGOCIATIONS EN COURS, À TRAVERS DES EXEMPLES PRATIQUES ISSUS DE L'ENTREPRISE ET DE LA BRANCHE, EN MATIÈRE DE CSE ET SUR D'AUTRES SUJETS.
- NOUS VOUS PROPOSONS ENFIN LE REGARD D'UN EXPERT PRUD'HOMAL EN RELATIONS INDIVIDUELLES SUR LES « CONFLITS NOUVELLE VAGUE ».

C'est dans ce contexte que l'association Institut Risk & Compliance vous donne rendez-vous le 20 juin 2019 dans un cadre prestigieux pour échanger sur le sujet de la compliance et du CSE.

Les places étant limitées,
nous vous prions de vous inscrire
au plus vite :



> Je m'inscris



PROGRAMME :

8H30 - 9H : ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER

- 9H - 9H30 : REGARD COLLECTIF ET PRINCIPALES NOUVEAUTÉS CSE ;
OUVERTURE SUR LES RISQUES JURIDIQUES
Charlotte Guy - Avocate spécialisée en social
Conseil en entreprise relations individuelles et collectives, Cabinet Amado
- 9H30 - 10H15 : REGARD OPÉRATIONNEL RH :
PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE NÉGOCIATIONS D'ENTREPRISE ET DE BRANCHE
Brigitte Etévé - Conseil en RH et négociatrice de branche

10H15 - 11H : DISCUSSIONS ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES AVEC LA SALLE

11H - 11H15 : PAUSE CAFÉ & NETWORKING

- 11H15 - 11H45 : REGARD EXPERT PRUD'HOMAL EN RELATIONS INDIVIDUELLES
SUR LES « CONFLITS NOUVELLES VAGUES »
Michael Amado, Cabinet Amado et Président de l'IRC

11H45 - 12H15 : DISCUSSION ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES AVEC LA SALLE & NETWORKING

PUBLIC CONCERNÉ :

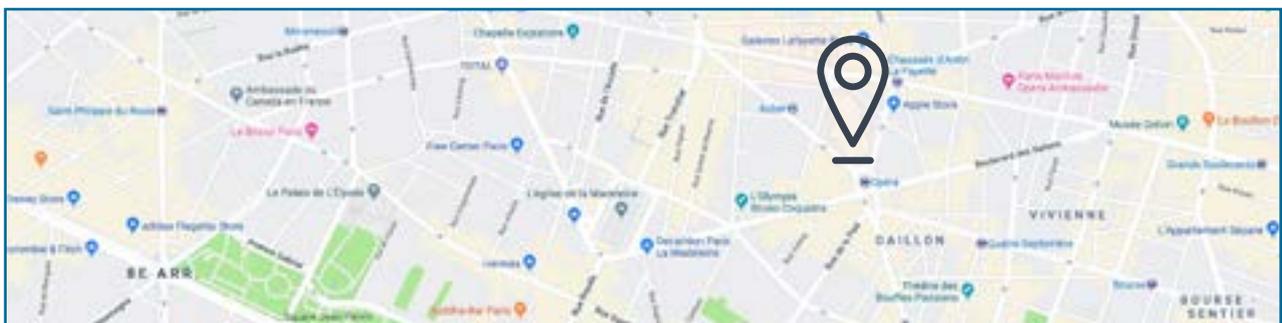
- Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines
- Directeurs de la conformité • Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques
- Responsables RSE • Associés de cabinets d'avocats • Dirigeants d'entreprise

PLAN D'ACCÈS :

HÔTEL INTERCONTINENTAL LE GRAND PARIS - 2 Rue Scribe, 75009 Paris

- Métro Opéra, Havre-Caumartin (M) 3 - Métro Opéra, Chaussée d'Antin La Fayette (M) 7 - Métro Opéra (M) 8

- RER A : station Auber (RER)





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 13 Juin 2019	Après le 13 Juin 2019
Non Membre	350 Euros	450 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 395 euros par personne et de 350 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **35563AF**

Valable au transport du : **12/06/2019 au 27/06/2019**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=35563AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.